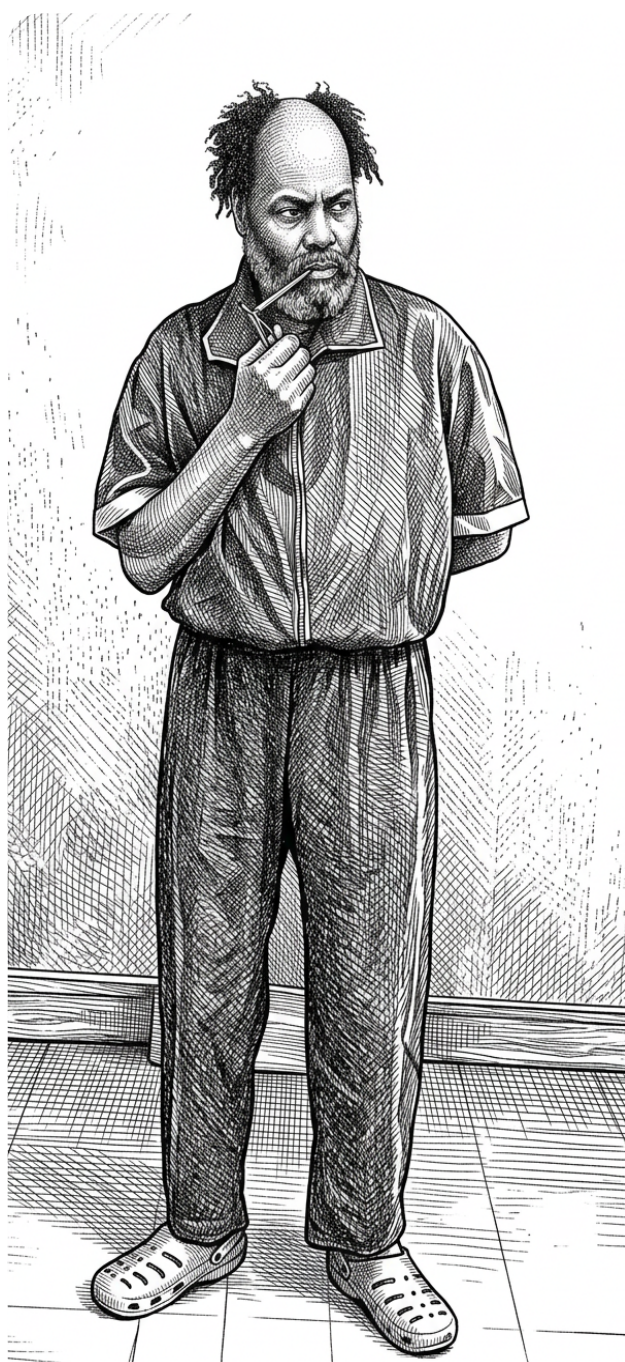


ENTRETIEN

« LES AVOCATS DE MUMIA ABU-JAMAL ONT ENCORE L'ESPOIR DE POUVOIR CONTESTER SA PEINE DE MORT LENTE »

Interview de Jacky Hortaut par le journal L'Humanité
23 avril 2026



Le journaliste afro-américain Mumia Abu-Jamal aura 72 ans, le 24 avril prochain. Au bout de 44 ans d'incarcération, son état de santé continue de se dégrader, alerte Jacky Hortaut, du collectif français Libérons Mumia. Si aucun recours judiciaire n'est désormais possible, la Cour suprême de Pennsylvanie entrouvre la porte à la possibilité de libérer les prisonniers condamnés à une peine à perpétuité.

Mumia avait 27 ans lorsqu'il fut arrêté en décembre 1981. Quelques mois plus tard, le journaliste surnommé « la voix des sans-voix » a été condamné à mort au terme d'un procès raciste et expéditif pour un crime qu'il n'a pas commis. Durant vingt-neuf années passées dans le couloir de la mort, il a échappé à deux exécutions grâce à la mobilisation internationale avant que sa peine soit commuée en prison à vie.

Jacky Hortaut et le collectif appellent à sa libération en alertant sur son état de santé en constante dégradation. Faute de nouvelle législation, l'espoir demeure toutefois après la décision récente de la Cour suprême de Pennsylvanie, qui souhaite abroger la peine de prison à vie sans possibilité de libération en raison de son inconstitutionnalité.

LE JOURNALISTE AFRO-AMÉRICAIN MUMIA ABU-JAMAL AURA 72 ANS, LE 24 AVRIL. LE COLLECTIF FRANÇAIS LIBÉRONS MUMIA LUI A RENDU VISITE EN DÉCEMBRE DERNIER. QUATRE MOIS PLUS TARD, AVEZ-VOUS DES NOUVELLES DE SON ÉTAT DE SANTÉ ?

Jacky Hortaut

Co-animateur du collectif français Libérons Mumia

L'inhumanité des autorités pénitentiaires à son égard est sans limite. Alors que tous les diagnostics médicaux recommandaient un traitement d'urgence, il aura fallu une mobilisation internationale de plusieurs mois et une marche de 160 kilomètres, à laquelle ont participé ses soutiens par centaines en plein hiver jusqu'à la prison, pour que de premiers soins lui soient enfin prodigués.

Il a aussi été heureux de reprendre son travail de lecture et d'écriture, ce dont il avait été privé durant l'année 2025. Malheureusement, les traitements n'ayant pas été conduits à leur terme – contrairement aux engagements pris par l'administration pénitentiaire – la situation s'est à nouveau dégradée, l'exposant à une cécité totale si rien n'est fait. La mobilisation de ses soutiens aux États-Unis et dans le monde doit au plus vite se faire entendre. À cet effet, le collectif français vient de relancer une campagne d'interpellation des autorités de Pennsylvanie.

POUVEZ-VOUS NOUS DIRE OÙ EN EST SA SITUATION SUR LE PLAN JUDICIAIRE ET SI DES RECOURS DEMENTENT POSSIBLES ?

En droit, Mumia ne peut plus contester sa condamnation à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle car la plus haute juridiction de Pennsylvanie (la Cour suprême) a définitivement refusé tout examen des nombreuses preuves de son innocence apportées par sa défense.

Ses avocats n'ont donc plus la possibilité juridique d'user des procédures d'appel et de recours. Mais l'espoir d'une libération après tant d'années d'incarcération pourrait renaître car la même Cour suprême vient de décider que la peine de prison à vie sans possibilité de libération pour les condamnés pour meurtre au deuxième degré (ceux qui n'ont pas tué) doit être abrogée

en raison de son inconstitutionnalité cruelle au regard de la Constitution de la Pennsylvanie.

Cette décision est soutenue par l'actuel gouverneur de l'État, Josh Shapiro, et d'anciens secrétaires d'État de l'administration pénitentiaire. Le législateur a quatre mois pour modifier la loi concernant la peine à vie sans possibilité de libération conditionnelle. Après son adoption, elle pourra s'appliquer immédiatement à plus de 1000 prisonniers qui bénéficieraient d'un droit de réexamen de leur peine. Ce ne sera pas encore le cas pour Mumia, mais ses avocats ont l'espoir de pouvoir contester sa peine de mort lente et d'obtenir un allègement de la sentence.

AVEZ-VOUS PRÉVU DE NOUVELLES ACTIONS DE SOLIDARITÉ AVEC CELUI QU'ON SURNOMME « LA VOIX DES SANS-VOIX » ?

La mobilisation pour sa libération immédiate ne saurait connaître de répit, elle est plus que justifiée humainement en raison de son état de santé et pour se soigner. Le collectif français va porter son combat avec ceux qui le soutiennent internationalement lors de deux événements majeurs qui auront lieu à Paris : le Congrès mondial de la Fédération internationale des journalistes et le Congrès mondial contre la peine de mort. Figure emblématique de la lutte pour l'abolition universelle de la peine de mort, Mumia a largement contribué à faire connaître l'enfer du couloir de la mort aux États-Unis. Il y a survécu près de trois décennies et dénoncé les

conditions inhumaines et dégradantes dont sont victimes le plus souvent les populations les plus pauvres et les plus discriminées, sans droits et sans moyens pour se défendre.

Nous serons aussi invités au congrès de ses confrères du monde entier qui lui ont délivré une carte internationale de journaliste pour soutenir son courageux combat et exiger sa libération. Ce sera l'occasion d'entendre sa voix par l'intermédiaire d'un message audio qu'il adressera depuis sa cellule pour soutenir leurs luttes syndicales et la défense du métier de journaliste.